



Législature 2021-2026

Message no 3 du Conseil communal au Conseil général
du 27 mai 2021
Point 7 de l'ordre du jour

Comptes 2020

1. Introduction et objet du message

L'année 2020 fut marquée par plusieurs événements qui ont eu des répercussions organisationnelles et/ou financières sur le fonctionnement de la Commune de Courtepin :

- La pandémie (COVID-19)
- L'absence du caissier communal en long arrêt maladie depuis le mois d'avril
- La démission de deux conseillers communaux en cours d'année

Le rapport des comptes 2020 comporte les explications détaillées permettant d'interpréter au mieux les résultats des comptes de fonctionnement et d'investissements.

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2020 se solde par un résultat positif de CHF 113'872.26, ceci après des attributions spéciales et provisions d'un montant cumulé de CHF 2'400'000.-.

Comptes d'investissements

Le total des charges d'investissements s'élève à CHF 4'674'468.13 pour CHF 181'018'15 de recettes.

2. Conclusion

Le Conseil communal prie le Conseil général d'approuver les comptes 2020 de la Commune de Courtepin.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 3 mai 2021

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :

Martin Moosmann

La Secrétaire communale :

Anne Rochat